

La Commission, pour l'étude du problème et la préparation de son rapport, devrait utiliser les renseignements et les données techniques qui sont présentement disponibles ou le deviendront au cours de l'enquête. La Commission devrait de plus, si nécessaire, demander l'aide d'experts des deux pays.

Les Etats-Unis et le Canada attachent une grande importance aux opinions de la Commission sur le sujet. La Commission devrait, par conséquent, terminer son étude et présenter son rapport dans le délai minimum requis pour l'examen exhaustif du problème mais, dans tous les cas, au plus tard le 31 octobre 1976.

Les Gouvernements verseront à la Commission ou, si nécessaire, s'efforceront de lui affecter promptement les crédits dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat dans les délais prévus.

Une demande semblable est transmise à la Commission mixte internationale par le Gouvernement des Etats-Unis.

Allan J. MacEachen